



Mars 2015 - 150.000 exemplaires
E.R./V.U.: Frédéric Petit - Bergenblok, 48 - 1970 Wezembeek Oppem

PROVINCE DU BRABANT FLAMAND VLAAMS BRABANT

BULLETIN D'INFORMATION

OÙ EN EST LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE ?

PAGES 4 - 5



QUAND LE RER, DITES S,
DEVIENT RÉALITÉ !

PAGE 7

www.uniondesfrancophones.be

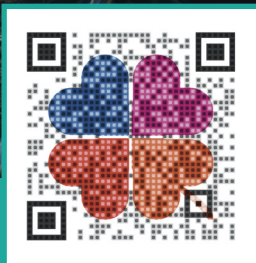




Photo : Lander Loecx

EN DIRECT DE L'ASSEMBLÉE PROVINCIALE

BUDGET PROVINCIAL 2015-2019 EN ÉQUILIBRE PRÉCAIRE !

Malgré la suppression pure et simple du fond des Provinces, celles-ci restent un organe de gestion démocratique, même si elles seront bientôt amputées des matières relatives aux personnes. En effet, le transfert à la Région flamande des compétences relevant du bien-être, de la culture, du sport et de la jeunesse est prévu au 1er janvier 2017. Les Provinces doivent par ailleurs se retirer des intercommunales et à partir de la prochaine législature le nombre de députés sera réduit de 6 à 4 et le nombre de Conseillers provinciaux diminué de moitié.

Malgré ces changements importants, le budget de la Province de Brabant flamand est en équilibre, ce qui est remarquable car elle est la seule qui ne lève pas d'impôt provincial direct. La moitié des recettes qui se montent à un total de 199 Millions € proviennent des centimes additionnels sur le précompte immobilier fixé à 332, le reste provient de subsides ou d'emprunts. Dans ces conditions, il n'y a pas d'autres solutions que de faire de sérieuses économies là où cela est encore possible.



FINANCES, FISCALITÉ,
PERSONNEL, FORMATION
ET INFORMATIQUE

Frédéric Petit

Bourgmestre
de Wezembeek-Oppem,
Conseiller Provincial,
Chef de Groupe UF
info@fredericpetit.be
www.fredericpetit.be

Les budgets alloués aux objectifs prioritaires se répartissent en 4 groupes :

- LE TERRITOIRE (26%)

Un accent particulier sera mis sur la gestion des cours d'eau et la lutte contre les inondations, l'aménagement du territoire, la Mobilité et bien sûr l'environnement et la préservation de la nature.

- L'ÉCONOMIE (29%)

Le soutien à l'économie, les synergies avec l'Europe, l'agriculture et l'enseignement sont ici les principaux axes de forces.

- LES PERSONNES (27%)

Le bien-être, l'égalité des chances et la santé sont ici prioritaires à côté de la qualité de l'habitat et les formations dispensées par PIVO.

- LE TEMPS LIBRE (18%)

La culture, la promotion du caractère flamand, le tourisme, le sport, les domaines provinciaux et les services de prêt complètent la liste des défis de la majorité dont pour mémoire l'UF ne fait pas partie. Si l'UF prend acte avec un certain scepticisme de cette évolution, notre fraction n'a pas manqué lors de la prise de parole relative au budget de s'en inquiéter et de critiquer vertement l'énorme budget de près d'un million d'euros alloué à la promotion inutile et stérile du caractère flamand. Lors de cette interven-

tion, l'UF a toutefois appuyé le souhait du Gouverneur de renforcer les liens de coopération avec la Région bruxelloise dans les différents domaines tels que la mobilité ou l'emploi et de rechercher une solution raisonnable et équilibrée concernant le survol de Bruxelles et de sa périphérie. L'UF s'est par contre fermement distancié des propos évoquant la crainte d'une possible « recolonisation » d'une région par rapport à l'autre dans la cadre de la communauté métropolitaine. Comme les années précédentes, l'UF a souligné l'absence systématique de mise à disposition de formulaires en français lors des demandes aux sociétés de logement et la pression menaçante de « Kind en Gezin » sur les accueillantes qui n'auraient pas une connaissance suffisante du néerlandais. En lieu et place de ces mesures contre-productives l'UF a appelé les autorités compétentes à faire preuve d'une plus grande ouverture et à des mesures d'encouragement au profit des habitants non néerlandophones.

GEORGIOS KARAMANIS, NOUVEAU CONSEILLER UF

Georgios habite depuis 1963 à Leeuw-Saint-Pierre, commune sans facilités, il a prêté serment le 18 novembre en remplacement de la rhodienne Sophie Wilmès devenue Députée Fédérale. Marié et père de trois enfants, il a fait des études supérieures en électronique, une licence spéciale en management et des études de conseiller en prévention. Depuis 2006, il siège au Conseil communal de Leeuw-Saint-Pierre et depuis juin 2014 il est conseiller de la zone de police (Zennevallei) Beersel, Halle, Sint-Pieters-Leeuw.



AIDE SOCIALE
SANTÉ
LOGEMENT

Philippe Thiéry

Conseiller Provincial
Président du CPAS
de Linkebeek
pthiery@telenet.be



JEUNESSE, CULTURE,
SPORT, RECRÉATION,
DOMAINES,
AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE, MOBILITÉ,
ENSEIGNEMENT,
CENTRE DE FORMATION
PIVO, SÉCURITÉ

Nicole Geerseau-Desmet

Conseillère Provinciale
Première Echevine
à Wezembeek-Oppeem
nicolegeerseaudesmet@skynet.be

INNONDATIONS

La pluie cause régulièrement des inondations dans différentes communes du Brabant flamand. La province investit pour prévenir les inondations. Ces projets nécessitent non seulement d'importantes ressources financières, mais aussi beaucoup de préparation (recherches et enquêtes pour délimiter et structurer de la zone d'inondation).

Pour y parvenir, la province effectue les travaux d'entretien des cours d'eau. Travaux de déblayement, d'abattages superficiels comprenant l'élimination de matériaux et objets qui obstruent l'écoulement des eaux.

Autre souci qui cause des inondations, l'érosion des sols qui pénalise les agriculteurs mais également les riverains et l'environnement (les coulées de boues). Certaines pratiques et techniques de culture sont à même de réduire cette érosion. La province propose son soutien dans la mise en œuvre des mesures de contrôle de l'érosion en informant et sensibilisant toutes les parties concernées.

ACTIONS SOCIALES

Bon nombre d'interventions financière sociales octroyées par les règlements provin-

ciaux ont été revues à la baisse, conséquence de la crise mais qui touche malheureusement les plus fragilisés de nos concitoyens.

En matière de logement, l'adaptation de divers organes provinciaux de promotion de logements sociaux a également été finalisée.

Il s'agit notamment de l'agence «Vlabinvest», chargée de vendre des terrains et des logements à des prix acceptables.

Ici aussi, malheureusement, la Province n'interviendra plus financièrement dans les projets mis en œuvre. Dans le cadre du fonctionnement de «Vlabinvest», UF a mis en cause la composition et l'organisation de la commission d'attribution des terrains et des logements compte tenu de l'absence de contrôle démocratique sur les décisions d'attribution qui seront prises. UF a également insisté pour que cette commission respecte strictement les facilités linguistiques pour les candidats francophones qui peuvent en bénéficier.

tiques pour les candidats francophones qui peuvent en bénéficier.

COMMENT EST CALCULÉ LE PRIX D'ACHAT D'UN BIEN QUE VLABINVEST MET SUR LE MARCHÉ IMMOBILIER ?

- Le terrain : le prix est basé sur l'évaluation du prix moyen vénal du marché, concernant la région. Septante-cinq à quatre-vingts pourcent de ce prix moyen est facturé aux futurs propriétaires. Les taxes sont calculées sur 100% de la valeur. Depuis janvier 2015, le terrain ne peut plus être financé par les fonds sociaux.

- La construction : elle est facturée au prix coutant.

Les candidats propriétaires sont soumis au «wooncode» contesté par l'Europe et ceci également dans les communes à facilités. Vlabinvest ne vend pas aux particuliers elle passe par les organismes agréés par la Flandre tel que "Elk zij huis, huisvesting maatschappijen..."



ENVIRONNEMENT,
AGRICULTURE,
HORTICULTURE,
INFRASTRUCTURE,
EAU, PATRIMOINE.

Georgios Karamanis

Conseiller communal
Leeuw Saint Pierre
Conseiller de Police
Zone Zennevallei
georgeskaramanis@yahoo.fr



ECONOMIE,
GESTION RÉGIONALE

François van Hoobrouck d'Aspre

Conseiller Provincial
Conseiller Communal
à Wezembeek-Oppeem
f.vanhoobrouck@skynet.be

Aidez-nous !

Versez votre don au BE 52 2100 1214 0109

Abonnez-vous !

Si vous souhaitez recevoir régulièrement le Bulletin UF de la Province par envoi adressé par la poste ou dans votre boîte électronique, mentionnez ici vos coordonnées et renvoyez ce talon à Frédéric Petit, Bergenblok 48, 1970 Wezembeek-Oppeem

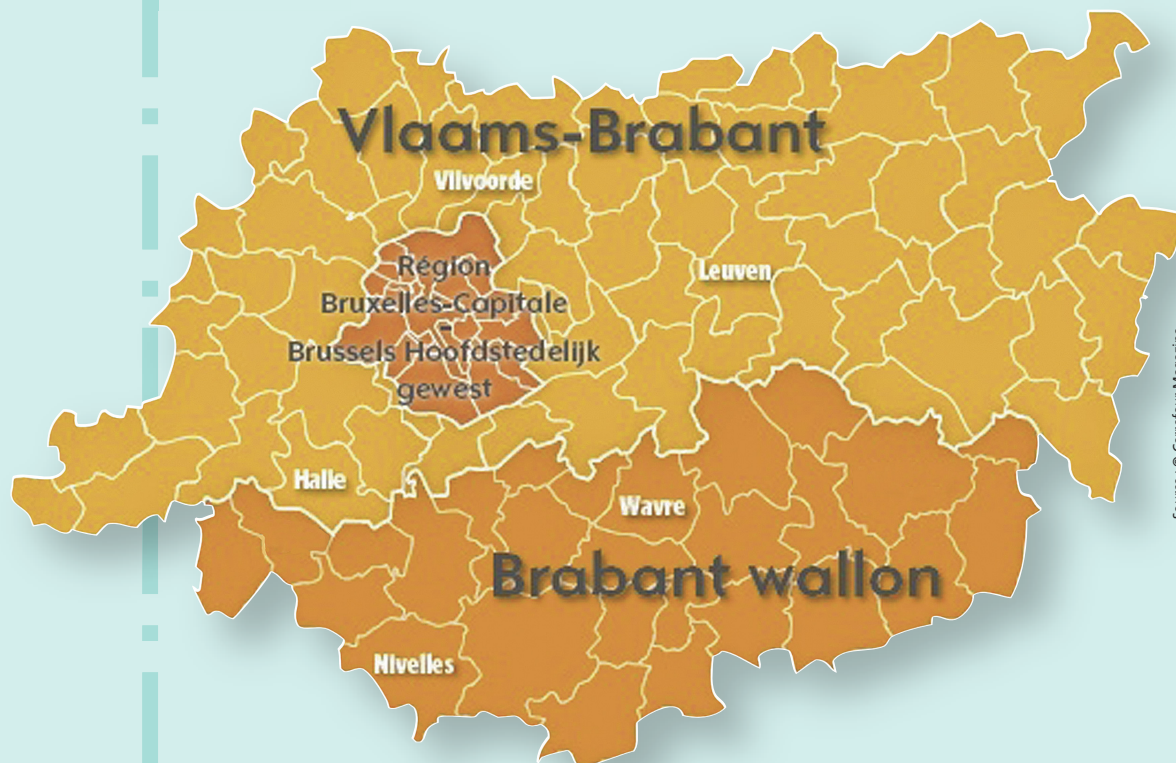
☐ Mr ☐ Mme Prénom : _____

Nom : _____

Adresse postale : _____

Adresse électronique : _____

ou écrivez-nous à info@uniondesfrancophones.be



Source : © Carrefour Magazine

MISE EN PLACE DE LA COMMUNAUTÉ METROPOLITAINE

FAITS ET CHIFFRES

- La région métropolitaine bruxelloise est la deuxième métropole la plus prospère d'Europe, après Londres mais avant Paris.
- Entre 2002 et 2012, huit métropoles européennes, ont progressé économiquement plus rapidement que Bruxelles.
- 3 pôles universitaires de renommée mondiale, Bruxelles, Leuven et Louvain La Neuve.
- 111 communes flamandes, wallonnes et bruxelloises.
- 2,5 millions d'habitants.

La sixième réforme de l'Etat belge et la loi du 19 juillet 2012 organisent, en contrepartie de la scission de BHV, la Communauté Métropolitaine de Bruxelles (CMB).

Un organe de concertation permanent entre les trois régions sur des matières de compétence régionale et d'importance transrégionale : travaux routiers de, vers et autour de Bruxelles comme le Ring par exemple, la sécurité routière, la mobilité.

Les trois Régions en sont membres de droit ainsi que les 111 communes du défunt Brabant unitaire et l'autorité fédérale. Les deux provinces actuelles de Brabant sont libres d'y adhérer ou non. Seul fera l'objet d'une concertation obligatoire préalable entre les trois Ré-

gions, le fait de fermer ou de rendre inutilisables les accès et sorties du Ring.

Les Régions Bruxelloise, Flamande et Wallonne doivent conclure un accord de coopération pour fixer les modalités et l'objet de cette concertation.

Les années passent et la CMB, nouvel organe de concertation permanente, se fait toujours attendre ! Après avis du Conseil d'Etat, l'accord de coopération définitif doit encore être approuvé par les trois gouvernements et parlements : Flamand, Wallon et Bruxellois.

L'UF fera tout pour que la CMB ne soit pas qu'un forum de discussions mais débouche sur des résultats durables et mesurables dans la vie quotidienne de tous les habitants du Brabant flamand.

MÉTROPOLITAINE DE BRUXELLES

LA NOUVELLE CMB SERAIT BÉNÉFIQUE AUX TROIS RÉGIONS



L'emploi, la formation, l'aménagement du territoire et la mobilité sont parmi les priorités. Une meilleure collaboration entre les sociétés de transport dans et autour de Bruxelles permettrait, notamment, de circuler enfin librement dans le centre du pays en empruntant indifféremment les réseaux de bus, trams et métros de De Lijn, la STIB ou TEC, et cela grâce à un titre de transport unique, bien avant la concrétisation des parkings de dissuasion du RER...

Pourquoi ne pas créer une agence métropolitaine des transports, plaide Jean-Charles Wibo, l'ancien président du VOKA, l'association du patronat d'Hal-Vilvorde, «Cela permettrait de mieux desservir la zone de Zaventem qui est le deuxième pôle d'emploi du pays».

UNE FRONTIÈRE ADMINISTRATIVE ET POLITIQUE N'EST PAS UNE FRONTIÈRE POUR UNE MÉTROPOLE

Une étude réalisée par Filip De Maesschalck, Tine De Rijck et Vicky Heylen, tous trois chercheurs au « Point d'appui de la planification sociale de la province du Brabant flamand » démontre, chiffré à l'appui, les mouvements de population entre la Région bruxelloise et le Brabant flamand. Entre 2008 et 2012, 66.222 personnes (essentiellement de jeunes ménages aisés avec enfants) ont quitté Bruxelles pour s'installer en Brabant flamand. Durant cette même période, 33.114 habitants de la périphérie (pour la plupart de jeunes célibataires) faisaient le chemin inverse. Bilan, le Brabant flamand s'est enrichi en quatre ans de 33.108 nouveaux habitants issus de la capitale.



D'OÙ VIENNENT ILS ET OÙ VONT-ILS ?

Les communes bruxelloises d'origine des nouveaux brabançons flamands ont également été examinées par l'étude flamande. Ceux issus de Schaerbeek, Saint-Josse ou Evere choisissent majoritairement le nord-est de Bruxelles (Machelen-Diegem, Vilvorde et Zaventem), ceux du sud ouest, d'Anderlecht, de Forest et de Saint-Gilles se retrouvent à Dilbeek ou Leeuw Saint Pierre, ceux de Berchem, Ganshoren, Jette, Koekelberg ou Molenbeek préfèrent s'établir à Dilbeek ou Zellik-Asse, et ceux des communes du sud de la capitale privilégient principalement Drogenbos, Hoeilaert, Linkebeek ou Rhode-St-Genèse.

Les chercheurs relèvent aussi le nombre et le type de navetteurs entre Bruxelles et sa périphérie. Durant l'année scolaire 2009-2010, derniers chiffres disponibles, sur les 34.551 élèves qui quittaient le Brabant flamand chaque matin, plus des trois-quarts fréquentaient les écoles francophones bruxelloises, moins d'un élève sur quatre seulement y fréquentaient le réseau néerlandophone. Quant à la population active, ils étaient 83.380 en 2011 à venir travailler à Bruxelles, sur un total de 381.394 navetteurs quotidiens.

Des arguments supplémentaires pour l'UF pour promouvoir une concrétisation rapide du développement de la Communauté. Métropolitaine (CMB), n'en déplaise au Gouverneur du Brabant flamand, qui lors de la présentation de cette étude, n'a pu s'empêcher de faire allusion à une recolonisation des communes de la périphérie par la Région Bruxelloise !

R
E
S
S
O
D

WEZEMBEEK-OPPEM
WEZEMBEEK CONSTRUIT ET URBANISE


- Deux nouveaux bâtiments communaux l' « Agora » destiné aux associations culturelles et le « Forum » pourvu d'une salle de spectacle d'une cafétéria, et de services du CPAS (atelier de repassage, magasin de seconde main, accueil ponctuel de la petite enfance), viennent de s'achever dans le quartier du Ban Eik. Ces bâtiments seront bientôt complétés par un bâtiment de scouts et de jeunesse.
- Plutôt que de laisser le champ libre à une urbanisation excessive le Collège suit actuellement deux procédures de PES (Plan d'Exécution Spatial) en toute transparence entre autres par le biais de réunions d'informations.

Les deux projets intitulés «Jardin du Couvent» et «Environs du nouveau centre administratif» prévoient chacun la création d'un parc public entouré de logements de qualité qui s'inscrivent dans le maillage vert de la commune et veillent à respecter le voisinage en limitant l'emprise au sol et la hauteur des constructions qui pourraient par exemple prendre la forme de villas-appartement.

LEEUEW-SAINT-PIERRE
MOBILITÉ OU IMMOBILITÉ ?

Non seulement chaussée de Mons, mais aussi chaussée de Ruisbroek et à la Postweg. Toute notre commune est embouteillée. C'est la société régionale de transports «De Lijn» qui avait souhaité pouvoir bénéficier sur la chaussée d'une bande réservée aux seuls bus. L'ancienne majorité communale avait donné un «avis» favorable. Dilbeek, leur a refusé ce privilège Chaussée de Ninove. Le centre commercial «Pajot», d'autres centres commerciaux à venir et les nouveaux magasins installés le long de la chaussée suscitent beaucoup d'inquiétudes. L'accès des véhicules à ces sites et ensuite l'écoulement du trafic sortant se déroulent d'une façon chaotique. Cette situation ne peut continuer à perturber commerçants, qui perdent énormément de clients et donc de chiffre d'affaire. Une situation qui n'est pas près de s'améliorer. La promotion des transports en commun est en soi souhaitable et nécessaire mais ne peut pénaliser arbitrairement les autres usagers de la route. Beaucoup de projets, des discussions, d'hypothèses n'ont débouché sur rien de concret. Ils veulent séparer la circulation de transit de la locale. Dernier exemple, la majorité communale prévoit même de fermer «privatiser», avec des grilles télécommandées, certaines rues à Vlezenbeek. La majorité actuelle n'a toujours pas trouvé de solution durable. Il faut un vrai plan de circulation communale.


LINKEBEEK
406 HOCHEYEURS FRANCOPHONES


Le hockey est sans doute le sport qui connaît l'évolution la plus rapide du nombre de ses joueurs.

La périphérie n'y échappe pas, le club de Linkebeek compte 406 joueurs, dont 119 messieurs, 77 dames, 62 jeunes filles et 148 jeunes hommes.

RHODE-SAINT-GENÈSE
L'AVION DU FUTUR

L'inventeur américain Patrick Peebles a testé son futur avion, le Fan Wing, à mi-chemin entre l'avion classique et l'hélicoptère. Il est destiné à transporter des containers jusqu'à 10 tonnes, sur de courtes distances et pourrait atterrir sur le parking d'un magasin ou d'un entrepôt après l'avoir embarqué directement depuis le bateau. Particularité du Fan Wing, ce qui fait office de moteur se trouve sous les ailes. Envergure de l'engin testé dans l'immense tuyau de la soufflerie du laboratoire von Karman, une vingtaine de mètres. Ce prototype cherche un investisseur et pourrait voir le jour dans trois ou quatre ans.



QUAND LE RER, DITES S, DEVIENT RÉALITÉ !



LA ZONE RER
COUVRE UN RAYON
DE 30 KM AUTOUR
DE BRUXELLES ET
COMPTE 141 GARES
(81 EN FLANDRE,
33 EN WALLONIE ET
27 À BRUXELLES),
DONT 103
BÉNÉFICIE D'UNE
CONNEXION AVEC
LE MÉTRO, TRAM
ET BUS DE LA SNCB,
LA STIB, DE LIJN ET
DES TEC.

LES ÉTAPES DE LA FUTURE OFFRE FERROVIAIRE SUBURBAINE :

**A PARTIR DU
13 DÉCEMBRE
2015**

L'ouverture du tunnel ferroviaire Schuman-Josaphat réduira des temps de parcours, notamment vers l'aéroport de Bruxelles-National. Ainsi, les relations (Louvain-Braine-l'Alleud, Grammont/Hal-Malines) rouleront également et Louvain reçoit une relation directe avec Bruxelles-Schuman. Parallèlement, la nouvelle gare de Gerموir (entre Etterbeek et Bruxelles-Luxembourg) sera mise en service.

EN PRATIQUE :

- *Les trains S1 relient Nivelles, Rhode, Linkebeek, jonction Nord-Midi, Vilvorde, Malines*
- *Les trains S2 relient Braine le Comte, Lot, Ruisbroek, jonction Nord-Midi, Diegem, Zaventem, Louvain*
- *Les trains S4 venant d'Alost (Dilbeek, Grand Bigard) et passant par la gare de Schuman se dirigeront vers Malines en passant par Delta/Merode*
- *Les trains IC27 venant de Nivelles (Rhode, Linkebeek) passeront par Schuman et le tunnel en direction de l'aéroport National*
- *Les trains S5 venant de Grammont (Halle, Huizingen, Beersel) se dirigeront vers Mechelen en passant par la gare de Schuman et Vilvorde.*
- *Les trains S8 venant de Louvain La Neuve (Hoeilaart, Groenendaal) emprunteront la jonction Nord-Midi*
- *Les trains S9 venant de Louvain (Kortenbergh, Zaventem, Diegem) se dirigeront vers Braine-L'alleud passant par la gare de Schuman via le tunnel, Linkebeek et Rhode.*

DÉCEMBRE 2016

Ouverture de la nouvelle gare d'Arcades (Watermael-Boitsfort, sur la ligne Hal, Huizingen, Beersel, Vivier d'Oie, Boondael, Schaarbeek).

FIN 2017

La période des heures de pointe sera étendue et l'offre durant le week-end également élargie.

Le réseau suburbain bruxellois (S) RER couvre également l'harmonisation tarifaire : un tarif et un ticket unique pour un déplacement empruntant plusieurs modes de transport à l'aide d'une billetterie intégrée : la carte électronique MOBIB.

Bruxelles National, 21 sonomètres accessibles aux internautes

Face aux critiques, les autorités aéroportuaires rendent désormais publiques toutes les informations relatives au trafic aérien avec un décalage d'une heure sur un seul site (www.batc.be). Ce site permet de voir sur quelles pistes les avions atterrissent ou décollent en «temps réel» et cela jusqu'à sept jours en arrière. La nouveauté est aussi de permettre à chacun de calculer la distance entre sa propre maison et n'importe quel avion survolant les deux Brabants et Bruxelles. Ce site permet aussi de consulter l'impact du bruit émis par les avions répertoriés par les 21 sonomètres de Brussels Airport.

Quelle est la langue dominante dans la périphérie bruxelloise ?

Sans surprise, le néerlandais est la langue la plus parlée à la maison, MAIS le français est la langue "la plus connue". C'est le résultat d'un baromètre, le premier du genre, et d'une enquête menée par le centre d'études BRIO, pour Brusselse Informatie Documentatie en Onderzoekcentrum, lié à la VUB. Une étude soutenue par la Région flamande et la province du Brabant flamand. Depuis 2001, le centre d'études BRIO, avec le professeur Rudi Janssens, de la VUB, a déjà réalisé 3 études linguistiques sur Bruxelles. Cette mouture-ci est la première à s'être focalisée sur les 19 communes qui, selon la Région flamande, constituent le "Vlaamse rand" autour de Bruxelles. 2500 personnes ont été interrogées. Résultat : 80% d'entre eux affirment qu'elles parlent bien, voire très bien le français, qui précède le néerlandais 70%, l'anglais 45%. Mais le néerlandais reste bien la langue la plus parlée au final à la maison. 48% des sondés ont grandi dans une famille unilingue néerlandophone, contre 20% dans une famille unilingue francophone. La position du néerlandais

comme langue parlée à la maison reste stable, même si le bilinguisme avec le français est en augmentation.

Mais les chercheurs se refusent à parler de réelle francisation en marche des familles néerlandophones. L'enquête revient aussi sur l'identité revendiquée par les sondés.

La moitié des habitants se qualifie de belge, un quart de flamand, 20% d'Européen. A noter que les sondés issus de familles flamandes se déclarent d'abord flamands, alors que les francophones et surtout les bilingues s'affichent d'abord Belges !

Une maison seniors dans chaque commune

Le premier Cado (Collectieve autonome dagopvang voor ouderen : accueil de jour collectif pour aînés) a démarré en 2008 dans la commune de Vosselaar (Province d'Anvers). Il s'agit d'un accueil de jour flexible et familial (5 à 10 personnes) pour les seniors encore assez autonomes pour ne pas devoir emménager en maison de repos mais plus assez pour se prendre seule en charge.

Les Cado permettent aux personnes âgées qui vivent encore chez elles de briser leur isolement.

Cet accueil permet de soulager les familles qui s'occupent de leurs parents âgés, quelques heures ou quelques jours par semaine, au prix de 3,50 € l'heure, sans repas.

Blackout sur l'électricité gratuite

Le gouvernement flamand décide la fin de l'électricité gratuite. La mesure, imaginée par le ministre flamand de l'Énergie de l'époque, le sp.a Steve Stevaert, existait depuis 1999, mais la N-VA n'en voulait plus. Depuis 1999, chaque famille de Flandre avait droit à 100 kilowatts-heure d'électricité gratuite par an. Depuis 2003, ces familles flamandes ont même pu bénéficier d'un petit cadeau supplémentaire :



100 kWh par membre de la famille. Des déductions accordées automatiquement sur le décompte annuel, en prenant en compte tous les membres de la famille dont l'habitation était la résidence principale au 1er janvier de l'année en cours.

Sauf que depuis 2012, le projet était dans la ligne de mire de la N-VA, car la mesure est jugée trop coûteuse.

Selon le Régulateur flamand de l'énergie, la mesure était mal répartie, et les familles les plus pauvres n'en bénéficiaient pas forcément.

Le sp.a au gouvernement se retrouvant bien seul pour défendre le projet plus favorable surtout aux classes moyennes.

Cette fois, les socialistes étant dans l'opposition, l'idée d'une suppression de cette énergie gratuite figurait bel et bien dans l'accord de gouvernement N-VA-CD&V-Open Vld.

Lors du contrôle budgétaire de ce printemps, la décision d'une suppression a été validée.

Au 1er janvier 2016, l'énergie gratuite sera de l'histoire ancienne. Chacun paiera sa consommation réelle dès le premier kilowatt-heure consommé, soit une facture annoncée en hausse pour les familles nombreuses.

Pour une famille avec deux enfants, c'était jusque-là jusqu'à 100 euros de réduction.

Cela se traduira concrètement par une augmentation moyenne annuelle de 10% de la facture d'électricité.

Du côté du gouvernement flamand, en supprimant cette mesure, on promet un coup de pouce financier à chaque consommateur d'énergie, sans toutefois en préciser le montant.